

## RÉUNION DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

MERCREDI 11 FEVRIER 2009

<b><u>ÉTAIENT PRÉSENTS :</u></b>	<b><u>DIRECTION :</u></b>	D. LACONDEMINE	
	<b><u>ÉLUS</u></b>	<b><u>TITULAIRES</u></b>	<b><u>SUPPLÉANTS</u></b>
	<u>1<sup>er</sup> Collège</u>	S. DI GREGORIO G. MALECKI	A.DELEAUD B.PERCHAUD
	<u>2<sup>ème</sup> Collège</u>	G. CLEAUD L.BOUTIN	T.PHILIP G.PILLON
	<b><u>DÉLÉGUÉS SYNDICAUX</u></b>	L.BOUTIN J.CARRIQUET, A.DELEAUD	
<b><u>ÉTAIENT ABSENTS :</u></b>		G. GAGNOUX G.MORIN F.RABUEL C.BARITEL	G.DOMBEY R.MARTY JC.BERTHIER

---

### **Questions CFDT :**

#### **1 – Handicapés au sein de l'entreprise**

*Est-ce que l'on respecte le quota fixé par la législation ?*

Nous n'atteignons pas le taux de 6 % de salariés handicapés fixé par la loi. Souvent cela est dû à la méconnaissance des salariés qui n'osent déclarer leur handicap et qui craignent des conséquences pour leur poste de travail, alors que c'est exactement l'inverse puisque la protection est renforcée pour les salariés handicapés.

A la demande des Délégués du Personnel, la Direction va essayer de trouver des informations adaptées pour les afficher dans l'infirmerie et informer les salariés concernés sur leurs droits et les mesures en leur faveur.

#### **2 – Départs volontaires liés à la situation économique actuelle**

*Dans la situation actuelle, des départs volontaires seront-ils envisageables pour Metso (France)? si oui, sous qu'elles conditions ? et pour quels services?*

Il n'est pas envisagé de départs volontaires mais la Direction se tient à la disposition des salariés pour discuter avec eux d'éventuels projets personnels (certains salariés ont déjà manifesté leur souhait d'engager une formation dans le cadre d'un CIF et nous les avons accompagnés dans leur dossier)

### **Questions CGC:**

#### **3.-.Accord intéressement 2009-2011 :**

*Nous demandons l'ouverture de négociations pour le renouvellement de l'accord d'intéressement*

Des négociations seront engagées à partir de mai 2009

#### **4.-. Intéressement 2008 :**

*En cette période de crise, il faut sécuriser notre épargne aussi nous demandons la confirmation officielle que le versement du solde intéressement 2008, à fin mars, soit effectué par défaut sur le compte « protection » du PEE.*

Les salariés seront individuellement contactés pour donner leur choix : versement ou placement (sur les 2 fonds)

#### **5.-. Mesures d'économie**

*Privilégier la solution la plus économique pour les déplacements. Nous pouvons le comprendre mais à condition que ce ne soit pas au détriment de la sécurité et des conditions de travail.*

*Par exemple : imposer un trajet voiture de 10h pour économiser un billet d'avion*

Nous continuons d'appliquer des règles de bon sens et ce cas évoqué semble curieux, il serait intéressant d'avoir davantage d'éléments pour répondre (réservation tardive limitant les possibilités, plusieurs salariés véhiculés avec possibilité de partager le volant ?...)

#### **6 - Cartes R.I.E. :**

*Nous constatons encore une fois que les notes d'instructions ne sont pas suffisamment claires. En dehors de ces 2 cas (formation et visiteur extérieur), chaque salarié doit utiliser sa carte RIE nominative, par conséquent, il est interdit d'utiliser les cartes RIE et a fortiori en cumul avec l'attribution de tickets restaurant, tout à la fois dans un souci d'économie mais aussi d'équité.*

Nous souhaitons arrêter les abus constatés où suite à une réunion de service, tous les salariés partaient déjeuner ensemble sur le compte de la carte de service.

Nous sommes désolés pour le manque de clarté de la note et tacherons d'être encore plus clairs la prochaine fois.

#### **Questions CGT:**

#### **7 – entrepôt Logidis: vestiaires pour salariés**

Des vestiaires seront installés pour les salariés.

#### **8 – congés 2009-**

Elles seront données cet après midi en CE mais il n'est pas question de revenir à l'attribution de congés de fractionnement.

Les congés sans solde ont été proposés aux salariés mais n'ont, en aucun cas, été imposés.

Prochaine réunion à 10.00 le 12 mars 2009